



FICHE MISSION VOLONTAIRE

Pays : République Centrafricaine (RCA)

Diocèse : Bangui, capitale de la RCA

Fonction du / de la volontaire :

Gestionnaire des Ecoles du Centre « La Joie de Vivre » et du Centre Sanitaire « La Joie de Vivre » en RCA.

Superviseur pour l'Association « Amici per il Centrafrica » des projets associatifs en RCA.

1. Nom et coordonnées de la structure responsable de la mise en œuvre du projet

Associazione « Amici per il Centrafrica onlus »

Via del Lavoro, 14

22070 Limido Comasco (CO) - Italie

Tel. 0039 (0)31 93.74.77

e-mail : info@amicicentrafrica.it

www.amicicentrafrica.it

2. Nom et fonction du responsable

Présidente de l'Association : Carla Pagani

Responsable du Projet : Carla Pagani

Tel. 0039 (0)31 93.74.77

e-mail : carla.pagani@amicicentrafrica.it

3. Nom, fonction et coordonnées du responsable direct du / de la volontaire sur le terrain pendant sa mission de volontariat

Responsable direct du / de la Volontaire sur le terrain

Fonction dans la structure : Responsable

Adresse:

CENTRE « LA JOIE DE VIVRE »

CONGREGATION SŒURS DE LA PROVIDENCE DE ROUEN

Avenue B. Boganda - 6° Arrondissement - Quartier BACONGO - BANGUI (République Centrafricaine)

4. Pays et lieu de mission du / de la volontaire

Pays : République Centrafricaine (RCA) – Afrique Sub-Saharienne

Ville : Bangui (capitale du Pays)

Lieu – adresse :

CENTRE « LA JOIE DE VIVRE »

CONGREGATION SŒURS DE LA PROVIDENCE DE ROUEN

Avenue B. Boganda - 6° Arrondissement - Quartier BACONGO

BANGUI (République Centrafricaine)

Associazione “Amici per il Centrafrica Onlus”

Via del Lavoro, 14 – 22070 Limido Comasco (Co) - Codice Fiscale: 95069680130

tel: 031.937477 – 338.4003500 – m@il: info@amicicentrafrica.it – web: www.amicicentrafrica.it

Registrata al n. 53 del Registro delle Persone Giuridiche della Prefettura di Como - Iscritta nella Sezione Provinciale del Registro Generale Regionale del Volontariato al n. CO.25-Sez.A (Sociale) – L. R. 22 del 24/07/1993 e della D.g.r. n. VII/4142 del 6/04/2001

L'Associazione Amici per il Centrafrica è una ONLUS (Organizzazione non Lucrativa di Utilità Sociale). Pertanto ogni somma versata a suo favore a titolo di liberalità consente al donatore la detrazione d'imposta ai sensi dell'Art. 13 - D.L. 460 del 4/2/97. Ai fini fiscali la ricevuta di versamento deve essere conservata dal donatore insieme alla dichiarazione dei redditi.



5. Le projet

« Les enfants de Bangui – Centre La Joie de Vivre »

- a. Ecoles du Centre
- b. Dispensaire Pédiatrique, Laboratoire Analyses et Cabinet Dentaire

6. Présentation de l'Association et Description du projet

6.1 Présentation de l'Association :

« Amici per il Centrafrica » est une Association italienne de volontariat à but non lucratif (onlus) réelle et sérieuse, qui s'occupe avec responsabilité et solidarité des situations de besoin des populations de la République Centrafricaine et de l'Afrique Sub-Saharienne. Nos projets ont le but de garantir aux enfants, aux femmes et aux communautés marginalisées la scolarisation, la santé, la formation et le soutien au travail, pour les aider à gagner l'autosuffisance vivant une vie libre des besoins. Chaque projet est évalué et réalisé en partenariat avec les congrégations missionnaires qui vivent et travaillent à côté des communautés locales avec compétence, dévouement et continuité. « Amici per il Centrafrica » coopère avec d'autres associations de volontariat pour des projets spécifiques. Tous les projets sont réalisés avec le consensus des autorités locales. Le membres de l'Association donnent leur œuvre professionnelle à titre complètement gratuit et de volontariat pour garantir la meilleure et ponctuelle réalisation des projets grâce aux fonds collectés et pour construire une Afrique capable et autosuffisante. Nos projets ont le but de créer un développement durable grâce à la réalisation de :

- projets sanitaires (dispensaires / centres pour la malnutrition ; programmes de formation de prévention et santé pour femmes ; un centre pour handicapés ; création d'un laboratoire analyses médicales et d'un cabinet dentaire) ;
- projets de formation (écoles primaires, maternelles, supérieures et centre de formation pédagogique professionnel pour enseignants de l'école primaire et maternelle) ;
- projets de formation agro-alimentaires ;
- projets pour l'indépendance de la femme ;
- projets de développement pour la minorité ethnique des Pygmées Aka ;
- projets de aides humanitaires et de réconciliation et paix d'après-guerre à travers la femme.

6.2 Contexte géographique, économique et politique du projet :

La République Centrafricaine (RCA), est un pays d'Afrique Centrale, entouré par le Cameroun à l'Ouest, le Tchad au Nord, le Soudan à l'Est, la République Démocratique du Congo et la République du Congo au Sud. La frontière Sud du Pays est marquée par le fleuve Oubangui et le Mbomou en amont. La RCA est une ex-colonie française qui devient République Centrafricaine en 1958 et proclame son indépendance en 1960. La RCA est l'un de pays les plus pauvres au monde, avec de structure financières, formatives et socio-culturelles tout à fait insuffisants. Ces problèmes sont les résultat de la constante instabilité politique du Pays et des enchaînements des crises qui se sont suivis du 1960, après l'indépendance du gouvernement colonial français. A partir du 10 Décembre 2012 le Pays devient encore une fois le théâtre de la guérilla armée commencée par l'Alliance des rebelles Séléka, composée par des factions séparatistes de différents groupes, qui a accusé le Président Bozizé de ne pas respecter les accords de paix du 2007. Le 11 Janvier 2013 vient signé l'accord de Libreville (Gabon) pour arrêter la crise avec l'immédiat « cessez-le-feu ». Le 24 mars 2013 les rebelles Séléka, convaincus qu'ils n'auraient pas obtenu un accord définitif, ils ont occupé la capitale Bangui et le

Associazione “Amici per il CentrAfrica Onlus”

Via del Lavoro, 14 – 22070 Limido Comasco (Co) - Codice Fiscale: 95069680130

tel: 031.937477 – 338.4003500 – m@il: info@amicicentrafrica.it – web: www.amicicentrafrica.it

Registrata al n. 53 del Registro delle Persone Giuridiche della Prefettura di Como - Iscritta nella Sezione Provinciale del Registro Generale Regionale del Volontariato al n. CO.25-Sez.A (Sociale) – L. R. 22 del 24/07/1993 e della D.g.r. n. VII/4142 del 6/04/2001

L'Associazione Amici per il Centrafrica è una ONLUS (Organizzazione non Lucrativa di Utilità Sociale). Pertanto ogni somma versata a suo favore a titolo di liberalità consente al donatore la detrazione d'imposta ai sensi dell'Art. 13 - D.L. 460 del 4/2/97. Ai fini fiscali la ricevuta di versamento deve essere conservata dal donatore insieme alla dichiarazione dei redditi.



palais présidentiel. Le chef des rebelles Michel Djotodia se autoproclame Président de la RCA. La situation dégénère, les troupes Séléka terrorisent le civils avec des attaques constants, violences, pillages, incendies, arrêts injustifiés et des meurtres dans tout le Pays. Les enfants sont obligés de combattre contre leur compatriotes.

En décembre 2013 la situation précipite définitivement: même si dans le Pays sont arrivées les troupes françaises et celles du MISCA, la violence continue à augmenter à cause des groupes de autodéfense territoriales, les Anti-Balaka, qui se sont organisés et armés avec des machettes et qui touent eux aussi : ethnie contre ethnie, fois contre fois... Personnes atrocement mutilés. Finalement le 20 janvier 2014 il y a eu l'élection de la Présidente Catherine Samba-Panza, Chef de l'Etat de Transition de la RCA, première femme à la guide du Pays. La situation reste tragique en en attente de solution. Des milliers de personnes cherchent de se réfugier dans les églises, les missions, les dispensaires, les écoles. Plus de 50.000 réfugiés sont réunis dans les camps organisés à l'Aéroport International de la Capitale Bangui. Les missions catholiques accueillent femmes et enfants sans arrêt. En tout le Pays et dans la capitale c'est presque du tout impossible de trouver nourriture et médicaments. A partir du 15 juin 2014, 750 militaires sont à Bangui et ils ouvrent dans la force EUFOR RCA qui est active tout près de la base militaire « Ucatex » et qui a été organisée et voulue par l'Union Européenne. Le but c'est de donner sécurité et assistance humanitaire à la population civile menacée. A partir du 15 septembre 2014, la Mission voulue par le Conseil de Sécurité des Nations Unies (ONU), pour soutenir les efforts de stabilisation et de paix en République Centrafricaine, commence officiellement son mandat avec l'arrivée des premiers casques bleus. Les troupes de la Force Africaine « Misca » passent le témoin à l'ONU. Cette guerre a créé des milliers des victimes et l'exode de plus de 1.300.000 personnes.

6.3 Contexte social du projet éducatif / sanitaire :

Parmi les nombreux problèmes du Pays, il y a celui qui touche le secteur de l'éducation. Après la réunification des écoles décidée en occasion de l'indépendance du Pays, en 1994 les États Généraux de l'Education et de la Formation ont siégé et ils demandé à l'Eglise Catholique de reprendre toutes les écoles catholiques délaissées depuis la réunification et rendues interdites au public à cause des pillages et des dévastations perpétrés pendant la guérilla politique-militaire. Le but était de renforcer le développement du système éducatif. Le gouvernement n'arrive pas à garantir le bon fonctionnement des écoles publiques. Les enseignants ne sont pas en nombre suffisant pour répondre aux besoins éducatifs centrafricains et c'est ainsi que des milliers d'enfants ne sont pas scolarisés à cause du manque d'infrastructures et d'enseignants, surtout dans les zones plus internes du Pays. Le manque de reconnaissance et les mauvaises conditions de travail et salariales des enseignants ont créé des mouvements de grève des enseignants, mieux connus comme « les années blanches », pendant lesquels les enseignants centrafricaines se refusaient de travailler pour contester le bloc salarial. Les États Généraux de l'Education et de la Formation fondés par le gouvernement centrafricain se sont révélés inefficaces pour la solution du problèmes de l'éducation et donc le gouvernement a été obligé de se faire supporter par l'enseignement catholique privé. L'Eglise Catholique s'est structurée dans la création de l'Association ECAC - Enseignement Catholique Associé de Centrafrique. L'ECAC fut autorisée par les États Généraux de l'Education et de la Formation à gérer, en convention et en partenariat avec le gouvernement centrafricain, l'enseignement catholique, vues le grandes difficultés observées en RCA dans le cadre de l'enseignement publique, encore existantes et en

Associazione "Amici per il CentroAfrica Onlus"

Via del Lavoro, 14 – 22070 Limido Comasco (Co) - Codice Fiscale: 95069680130

tel: 031.937477 – 338.4003500 – m@il: info@amicicentrafrica.it – web: www.amicicentrafrica.it

Registrata al n. 53 del Registro delle Persone Giuridiche della Prefettura di Como - Iscritta nella Sezione Provinciale del Registro Generale Regionale del Volontariato al n. CO.25-Sez.A (Sociale) – L. R. 22 del 24/07/1993 e della D.g.r. n. VII/4142 del 6/04/2001

L'Associazione Amici per il CentroAfrica è una ONLUS (Organizzazione non Lucrativa di Utilità Sociale). Pertanto ogni somma versata a suo favore a titolo di liberalità consente al donatore la detrazione d'imposta ai sensi dell'Art. 13 - D.L. 460 del 4/2/97. Ai fini fiscali la ricevuta di versamento deve essere conservata dal donatore insieme alla dichiarazione dei redditi.



considération de l' expérience éducative pluriannuelle acquise par de l'Eglise Catholique en RCA jusqu'au 1960. En janvier 2008 la troisième convention de partenariat état-église pour l'enseignement a été signée.

L'insuffisance du personnel enseignant a entraîné diverses pratiques néfastes telles que :

- La pratique des classes jumelées où un enseignant prend en charge plusieurs niveaux en même temps dans une seule classe.
- Le sureffectif des classes où un enseignant a en charge plus de 100 élèves pour classe.
- Le recours aux enseignants non qualifiés appelés « maîtres parents » ou « agents communaux » pour pallier l'insuffisance du personnel surtout dans les provinces car Bangui la capitale regroupe 1/3 des effectifs scolaires et totalise quasiment 40% des enseignants.
- Le débauchage des enseignants mal payés dans le public qui se font embaucher dans le privé pour « arrondir leur fins du mois ». Ça pose un problème de motivation et influe négativement sur la qualité de l'enseignement fourni.

L'Association « Amici per il Centrafrica » s'est fort engagée pendant plus de 14 ans d'activité en RCA pour alphabétiser, scolariser et former un grand nombre des jeunes et d'enfants, en restructurant et bâtiissant beaucoup d'écoles et créant des programmes de soutien sans-arrêt pour les mêmes, gérant des ensembles scolaires. Un niveau adéquat d'instruction pourrait consentir à la RCA d'avoir une meilleure unité sociale en surmontant les problèmes de isolement culturel, en communiquant plus facilement avec les pays voisins qui ont un système d'instruction et d'organisation territorial plus efficace.

Le secteur de la santé qui est aussi très sinistré dans le Pays qui se trouve toujours dans une situation d'émergence sanitaire, avec un tas de mortalité très élevé. Les enfants, surtout les plus petits de zéro à six ans, sont les plus touchés par le problèmes car, à cause de l'inaccessibilité aux médicaments et à la possibilité d'être bien nourris, protégés et soignés, ils tombent malades très facilement et les maladies graves, même si soignables, en ce contexte deviennent facilement mortelles. Il y a aussi une forte mortalité post-natale pour le manque de structures, de salles de maternité et d'assistance sanitaire et pour le manque de culture et information sur les bonnes pratique d'hygiène. Les maladies plus fréquents sont : le paludisme, la TBC, le SIDA, la diarrhée, la pneumonie, la lèpre, les maladies les plus communes graves, sont les causes les plus fréquentes de mort. En particulier le paludisme en RCA est endémique et, par rapport à d'autre pays africains qui deviennent, génération après génération, plus résistants au paludisme, la population Centrafricaine reste toujours défaillante devant les attaques de la maladie qui est plus forte pendant la saison des pluies, entre juin et octobre.

Dans ce contexte, notre Association « Amici per il Centrafrica onlus » s'occupe, parmi les autres, d'un macro **Projet Éducatif et Sanitaire tout près du Centre « La Joie de Vivre » à Bangui**.

6.4 Description et les objectifs du projet :

Le Dispensaire Pédiatrique, Laboratoire Analyses et Cabinet Dentaire est une structure maintenant encore en bâtiment, dont l'ouverture est prévue pour le printemps du 2015, dans une terre où l'assistance sanitaire semble être un mirage, surtout pour les plus besogneux et pour les citoyens pauvres du Pays. Le Centre Sanitaire fait partie d'un grand projet appelé « Les enfants de Bangui – Centre La Joie de Vivre » et il est siégié à Bangui, capitale de la RCA. Le but du Centre et de accueillir les enfants qui vivent dans en conditions de besoin dramatique, en les

Associazione “Amici per il CentrAfrica Onlus”

Via del Lavoro, 14 – 22070 Limido Comasco (Co) - Codice Fiscale: 95069680130

tel: 031.937477 – 338.4003500 – m@il: info@amicicentrafrica.it – web: www.amicicentrafrica.it

Registrata al n. 53 del Registro delle Persone Giuridiche della Prefettura di Como - Iscritta nella Sezione Provinciale del Registro Generale Regionale del Volontariato al n. CO.25-Sez.A (Sociale) – L. R. 22 del 24/07/1993 e della D.g.r. n. VII/4142 del 6/04/2001

L'Associazione Amici per il Centrafrica è una ONLUS (Organizzazione non Lucrativa di Utilità Sociale). Pertanto ogni somma versata a suo favore a titolo di liberalità consente al donatore la detrazione d'imposta ai sensi dell'Art. 13 - D.L. 460 del 4/2/97. Ai fini fiscali la ricevuta di versamento deve essere conservata dal donatore insieme alla dichiarazione dei redditi.



accompagnant dans un chemin concret de changement et amélioration des conditions de vie, en leur donnant une bonne éducation scolaire et les traitements sanitaires fondamentaux. Le Centre Sanitaire du Projet donnera aux enfants indigents, abandonnés ou orphelins accueillis dans les Centre la possibilité d'être soignés gratuitement. La même possibilité sera donnée aux enfants indigents qui fréquentent les écoles du Centre et à ceux qui habitent les quartiers tous voisins au Centre. Le 50% des enfants qui fréquentent le Centre vit en conditions d'indigence, tandis que le restant 50% vit une condition socio-économique de normalité, avec une famille qui arrive à pourvoir à ses besoins et au paiement des frais de scolarité. Ce choix a été fait pour permettre à tous les enfants qui fréquentent le Centre de ne pas vivre une condition éducative de séparation, mais au contraire une situation éducative d'harmonieuse et bonne intégration. Le Projet prévoit aussi l'organisation de cours de formation hygiénique-sanitaire de base pour toutes les mamans et programmes spécifiques d'informations pour les mamans enceintes et touchées par le SIDA.

L'objectif sanitaire : soigner, créer une culture de la santé pour augmenter l'espérance de vie humaine. La situation sanitaire est particulièrement grave en RCA et la plaie plus grande est représentée par l'infection du paludisme qui touche la population avec des crises qui comportent toujours une survenue de deux à quatre accès aigus de fièvre dont l'auto-immunité est inexplicablement plus basse par rapport à celle développée en d'autres pays de l'Afrique Sub-Saharienne. La mortalité infantile du Pays est l'une de plus fortes d'Afrique et l'espérance de vie humaine est de 45 ans. C'est pour ça que en RCA le 50% de la population est constituée des jeunes. Le coût des consultations sanitaires et des traitements médicaux n'est pas abordable pour la majorité de la population et la prévention sanitaire est un 'idée inconnue. Les traitements disponibles dans les villages sont de type traditionnel et souvent résultent être inefficaces dans la résolution des problèmes de santé de la population. Ce qui manque est surtout une formation hygiénique-sanitaire de base adaptée qui se révèle souvent suffisante dans la prévention des maladies les plus communes. On peut dire la même chose pour ce qui concerne la prophylaxie des maladies et en général pour la nécessité de prendre des mesures hygiéniques nécessaires à la protection de la santé. En RCA la culture du cabinet dentaire est presque du tout inexistante : en tout le Pays l'on peut en compter seulement une dizaine. La population est habituée à ressentir de la douleur forte au dents et à aller chez le chaman pour se faire soigner le mal des dents. La faim et la pauvreté font le reste pour miner la santé et la survie de la population la plus démunie. Dans un cadre de total indigence l'ouverture d'un Centre Sanitaire complet comme celui que l'Association « Amici per il Centrafrica » désire réaliser représente un' occasion fondamentale pour aider le peuple centrafricain pour améliorer et augmenter son espérance de vie humaine.

Les services qu'on ira offrir :

Domaine Sanitaire : • Consultations et traitements au Dispensaire Pédiatrique des enfants / adolescents (de 0 à 14 ans) et pour les adultes ; • Soins des enfants mal-nourris; • Laboratoires des analyses médicales pour l'analyse microbiologique et analyses médicales de laboratoire de base ; • Fourniture des médicaments pour les traitements d'urgence ; • Cabinet Dentaire. Le Dispensaire aura 4 lits pour éventuels traitements sanitaires de base en régime de hôpital de jour.

Associazione "Amici per il Centrafrica Onlus"

Via del Lavoro, 14 – 22070 Limido Comasco (Co) - Codice Fiscale: 95069680130

tel: 031.937477 – 338.4003500 – m@il: info@amicicentrafrica.it – web: www.amicicentrafrica.it

Registrata al n. 53 del Registro delle Persone Giuridiche della Prefettura di Como - Iscritta nella Sezione Provinciale del Registro Generale Regionale del Volontariato al n. CO.25-Sez.A (Sociale) – L. R. 22 del 24/07/1993 e della D.g.r. n. VII/4142 del 6/04/2001

L'Associazione Amici per il Centrafrica è una ONLUS (Organizzazione non Lucrativa di Utilità Sociale). Pertanto ogni somma versata a suo favore a titolo di liberalità consente al donatore la detrazione d'imposta ai sensi dell'Art. 13 - D.L. 460 del 4/2/97. Ai fini fiscali la ricevuta di versamento deve essere conservata dal donatore insieme alla dichiarazione dei redditi.



Domaine socio-sanitaire d'assistance: • Cours et stages de formations et éducation hygiénique-sanitaire pour les mamans ; • Assistance et formation aux mamans enceintes touchées par le SIDA.

Le Centre « La Joie de Vivre »

Le Projet « Les enfants de Bangui – Centre La Joie de Vivre » est un 'oasis d'espérance crée et construite par notre Association avec la précise volonté d'aider des enfants orphelins et pauvres qui vivent dans les périphéries de la capitale, où la misère est partout et les structures éducatives et sanitaires pour les plus besogneux sont absentes. Le Centre désire accueillir les enfants qui vivent dans en conditions de besoin dramatique, en les accompagnant dans un chemin concret de changement et amélioration de leur conditions de vie. Le Projet accueilli les orphelins dans la nouvelle Maison Famille, en attente de trouver pour eux une situation familiale optimale. Dans ces derniers ans on a enregistré une croissance alarmante du nombre des enfants abandonnés et en difficulté. La pauvreté est leur condamne. Il y a beaucoup d'enfants petits, orphelins ou abandonnés qui vagabondent seuls pour les périphéries sans ni abri ni nourriture. Quelques-uns d'eux vient confié aux parents plus proches mais souvent ceux derniers vivent dans la misère eux même et donc ils n'acceptent pas de s'occuper des enfants pour beaucoup de temps. En cette situation notre projet d'accueil, même si limité par nos possibilités, est encore plus important et urgent. Le Projet est ambitieux car il répond aux besoins fondamentaux des enfants et de la communauté à travers : • Accueil temporaire des enfants indigents ou orphelins; • Education scolaire (Ecole Maternelle, Primaire et Secondaire) pour les enfants accueillis et pour les enfants qui vivent aux dehors de la structure, avec salles de classes pour plus de 400 enfants de Ecole Maternelle e Primaire et pour environ 200 élèves de l'Ecole Secondaire. Cette dernière sera active dans le prochaines années; • Dispensaire Pédiatrique, Laboratoire Analyses et Cabinet Dentaire pour enfants de 0 à 14 ans accueillis dans le Centre et pour ceux qui vivent à l'extérieur du Centre et pour les adultes; • Formation aux mamans enceintes touchées par le SIDA; • Laboratoires artistiques pour commencer le chemin qui accompagnera le Centre à pourvoir à ses besoins à travers un procès de développement.

La gestion du Centre est confiée à la Congrégation des Sœurs de la Providence de Rouen, avec qui l'Association « Amici per il Centrafrica » a coopéré en partenariat pour ce projet et dans la gestion des Ecoles « Nicolas Barré » qui se trouvent au Nord du Pays. Les missionnaires sont vraiment actives en RCA, où elles ouvrent avec le charisme, la capacité et la sensibilité envers les problèmes de l'éducation des enfants.

6.5 Bénéficiaires directs et indirects :

Le Centre Sanitaire du projet donnera aux enfants indigents, abandonnés ou orphelins accueillis dans les Centre la possibilité d'être soignés gratuitement. La même possibilité sera donnée aux enfants indigents qui fréquentent les écoles du Centre et à ceux qui habitent les quartiers tous voisins au Centre. Les consultations et traitements au Dispensaire seront disponibles pour les enfants et les adolescents (de 0 à 14 ans) et aussi pour les adultes. Cours et stages de formations et éducation hygiénique-sanitaire pour les mamans. Assistance et formation aux mamans enceintes touchées par le SIDA.

Associazione “Amici per il CentrAfrica Onlus”

Via del Lavoro, 14 – 22070 Limido Comasco (Co) - Codice Fiscale: 95069680130

tel: 031.937477 – 338.4003500 – m@il: info@amicicentrafrica.it – web: www.amicicentrafrica.it

Registrata al n. 53 del Registro delle Persone Giuridiche della Prefettura di Como - Iscritta nella Sezione Provinciale del Registro Generale Regionale del Volontariato al n. CO.25-Sez.A (Sociale) – L. R. 22 del 24/07/1993 e della D.g.r. n. VII/4142 del 6/04/2001

L'Associazione Amici per il Centrafrica è una ONLUS (Organizzazione non Lucrativa di Utilità Sociale). Pertanto ogni somma versata a suo favore a titolo di liberalità consente al donatore la detrazione d'imposta ai sensi dell'Art. 13 - D.L. 460 del 4/2/97. Ai fini fiscali la ricevuta di versamento deve essere conservata dal donatore insieme alla dichiarazione dei redditi.



Les écoles du Centre. Education scolaire (Ecole Maternelle, Primaire et Secondaire) pour les enfants accueillis et pour les enfants qui vivent aux dehors de la structure, avec salles de classes pour plus de 400 enfants de Ecole Maternelle e Primaire et pour environ 200 élèves de l'Ecole Secondaire. Cette dernière sera active dans le prochaines années.

6.6 Intérêt du projet pour le développement local :

Dans un cadre de total indigence l'ouverture d'un Centre Sanitaire complet et surtout unique comme celui que l'Association « Amici per il Centrafrica » désire réaliser représente un' occasion unique pour la population de Bangui et fondamentale pour aider le peuple centrafricain à améliorer et augmenter son espérance de vie humaine, ayant la possibilité d'être soigné.

Instruction : le premier bâtiment du Centre accueille les salles de classe de l'Ecole Maternelle et des premières quatre années de l'Ecole Primaire avec, aujourd'hui, plus de 300 étudiants. Les Sœurs de la Providence de Rouen se sont occupées de la sélection et de la formation des enseignants locaux et c'est une grande satisfaction de constater que ce projet donne des très bons résultats.

Le Projet est complexe et prévoit la possibilité pour le Centre « La Joie de Vivre » d'arriver à pourvoir à ses besoins à travers des activités productives tels que l'horticulture, les laboratoires artistiques et la production de pain. La position centrale du Centre donne aux enfants la possibilité de ne pas vivre isolés et ça servira aussi à faciliter leur futur réinsertion dans la vie sociale active. Le 50% des enfants qui fréquentent le Centre vit en conditions d'indigence, tandis que le restant 50% vit une condition socio-économique de normalité, avec une famille qui arrive à pourvoir à ses besoins et au paiement des frais de scolarité. Ce choix a été fait pour permettre à tous les enfants qui fréquentent le Centre de ne pas vivre une condition éducative de séparation, mais au contraire une situation éducative d'harmonieuse et bonne intégration.

Création de laboratoires artistiques : pour commencer le chemin qui accompagnera le Centre à pourvoir à ses besoins à travers un procès de développement.

7. Collaboration/Partenariat avec d'autres structures

La gestion du Centre La Joie de Vivre est confiée à la Congrégation des Sœurs de la Providence de Rouen, avec qui l'Association « Amici per il Centrafrica » coopère en partenariat pour le Projet Ecoles et Orphelinat.

Pour le Projet du Dispensaire Pédiatrique, Laboratoire Analyses et Cabinet Dentaire : il y aura du personnel sanitaire expatrié volontaire (médecins et infirmiers) pour des périodes moyennes / longues.

La gestion et le coordination du Cabinet Dentaire seront réalisés en coopération avec les médecins volontaires de l'Association Italienne « SMOM Onlus - Solidarietà Medico Odontoiatrica nel Mondo », avec qui l'Association « Amici per il Centrafrica » a déjà coopéré pour l'ouverture d'un Cabinet Dentaire à Bozoum, à 400 Km de la capitale.

Possibles collaborations à définir avec l'Université de Milan et l'Université de Padova sont aussi prévues.

Associazione “Amici per il Centrafrica Onlus”

Via del Lavoro, 14 – 22070 Limido Comasco (Co) - Codice Fiscale: 95069680130

tel: 031.937477 – 338.4003500 – m@il: info@amicicentrafrica.it – web: www.amicicentrafrica.it

Registrata al n. 53 del Registro delle Persone Giuridiche della Prefettura di Como - Iscritta nella Sezione Provinciale del Registro Generale Regionale del Volontariato al n. CO.25-Sez.A (Sociale) – L. R. 22 del 24/07/1993 e della D.g.r. n. VII/4142 del 6/04/2001

L'Associazione Amici per il Centrafrica è una ONLUS (Organizzazione non Lucrativa di Utilità Sociale). Pertanto ogni somma versata a suo favore a titolo di liberalità consente al donatore la detrazione d'imposta ai sensi dell'Art. 13 - D.L. 460 del 4/2/97. Ai fini fiscali la ricevuta di versamento deve essere conservata dal donatore insieme alla dichiarazione dei redditi.



8. Le partenariat :

- Association « Amici per il Centrafrica » est le Responsable des deux projets, de la gestion, de la supervision et du financement des mêmes.
- Congrégation des Sœurs de la Providence de Rouen est Responsable de la gestion du Centre La Joie de Vivre.
- SMOM Onlus est responsable de la gestion, de la coordination et de l'activité du Cabinet Dentaire du Centre.

9. Financement du projet :

Les fonds nécessaires pour la construction des structures et pour la gestion des projets du Centre La Joie de Vivre sont collectés par Association « Amici per il Centrafrica onlus » grâce au soutien et à l'aide des amis associés, des amis souteneurs, des sociétés et des professionnels qui partagent avec nous la vision et la solidité de nos projets.

Le Projet du Centre « La Joie de Vivre » est complexe, ambitieux et prévoit la possibilité pour le Centre d'arriver à pourvoir à ses besoins à travers des activités productives tels que l'horticulture, les laboratoires artistiques et la production de pain.

10. Mission du / de la volontaire :

10.1 Fonction du / de la volontaire :

- Gestionnaire des Ecoles du Centre « La Joie de Vivre » et du Centre Sanitaire « La Joie de Vivre » en RCA. Superviseur des Projets Associatifs en RCA
- Superviseur pour l'Association « Amici per il Centrafrica » des Projets associatifs en RCA.

10.2 Description détaillée de sa mission :

► Gestion administrative Ecoles Maternelle, Primaire et Secondaire et Centre Sanitaire.

► Secrétariat, Ecoles Maternelle, Primaire et Secondaire et Centre Sanitaire.

► Comptabilité, Ecoles Maternelle, Primaire et Secondaire et Centre Sanitaire.

► Autre:

Centre Sanitaire : enregistrement des données d'état civil (sur base des données) des patients du Centre Sanitaire.

Supervision : des projets de l'Association sur le terrain.

10.3 Activités et tâches spécifiques et niveau de responsabilité :

Pour le Centre Sanitaire et les Ecoles du Centre:

Le/la volontaire sera chargé de la gestion financière des deux projets. La responsabilité financière sera donc celle de bien gérer la comptabilité, le budget et les achats des deux projets rendant toujours compte de ses nécessités et de la gestion directement à M.me Carla Pagani, Présidente de l'Association et à son Responsable direct sur le terrain :

- Gestion financière des projets avec recueil, enregistrement et archive dans des classificateurs des relatives quittances et factures pour des possibles achats à faire sur indications des responsables des projets. Bilan des dépenses et transmission du détail à la Présidente de l'Association ;
- Secrétariat des projets ;
- Supervision administrative des projets ;

Associazione “Amici per il CentrAfrica Onlus”

Via del Lavoro, 14 – 22070 Limido Comasco (Co) - Codice Fiscale: 95069680130

tel: 031.937477 – 338.4003500 – m@il: info@amicicentrafrica.it – web: www.amicicentrafrica.it

Registrata al n. 53 del Registro delle Persone Giuridiche della Prefettura di Como - Iscritta nella Sezione Provinciale del Registro Generale Regionale del Volontariato al n. CO.25-Sez.A (Sociale) – L. R. 22 del 24/07/1993 e della D.g.r. n. VII/4142 del 6/04/2001

L'Associazione Amici per il Centrafrica è una ONLUS (Organizzazione non Lucrativa di Utilità Sociale). Pertanto ogni somma versata a suo favore a titolo di liberalità consente al donatore la detrazione d'imposta ai sensi dell'Art. 13 - D.L. 460 del 4/2/97. Ai fini fiscali la ricevuta di versamento deve essere conservata dal donatore insieme alla dichiarazione dei redditi.



- Création d'une bonne communication et coopération avec les Responsables des Projets pour le problèmes relatifs à la gestion du budget et à la gestion du Centre;
- Gérer les achats, le matériel pédagogique et sanitaire du Centre Sanitaire, correcte conservation du matériel et gestion de la réglementation pour l'utilisation du même.
- Enregistrement des données d'état civil (sur base des données) des patients du Centre Sanitaire.

Supervision des projets de l'Association sur le terrain :

- Superviser les projets éducatifs des écoles et de formation en représentation de l'Association et, en particulier, les projets des écoles de Dekoa, de Yaloké, et de la Diocèse de Nbaiki.
- Superviser le projet du Centre de Formation Pédagogique « Jean-Paul II » et être un intermédiaire entre la siège de l'Association et les Responsables du projet.
- Représenter l'Association « Amici per il Centrafrica onlus » et être un intermédiaire entre la Siège Associative en Italie et les Responsables des Projets formatifs et scolaires sur le terrain.
- Améliorer et rendre prompte la communication pour la gestion des différentes nécessités relatives au bon déroulement de chaque projet. Ça nous permettra de rendre encore plus facile notre précieuse action de coopération, en augmentant la qualité de notre travail.

10.4 Le rôle volontaire dans la structure, le projet et l'équipe :

Le / la Gestionnaire ira coopérer avec un groupe de travail constitué par les responsables de l'organisation et des projets, pour ce qui concerne la gestion administrative et pour créer une bonne synergie sur le terrain entre tous les Responsables, améliorant la communication sur la gestion entre la Siège de l'Association et les Responsables des projets, pour répondre promptement aux différentes situations de gestion à résoudre.

Le rôle de Supervision : contrôler la suite des projets avec une coordination synergique des ressources humaines engagées dans les projets, pour réaliser la meilleure coopération possible et une bonne communication entre la Siège Associative et les Sièges des projets. Communiquer toujours aux responsables des projets et surtout à la Présidente de l'Association quels sont les points de force et les points de faiblesse des projets.

10.5 Activités prévues pour faciliter son intégration :

Le / la volontaire sera suivi sur place par notre Responsable, qui est siégée au Centre La Joie de Vivre. Il / elle sera suivi au quotidien par notre Responsable sur place. Ses activités seront évaluées :

- sur le terrain : à travers des réunions mensuelles avec l'Equipe des Responsables Sanitaires du Centre « La Joie de Vivre ».
- Par la Siège Associative: à travers de contacts e-mail et téléphoniques, video-téléphoniques, une fois par semaine, selon nécessité, directement avec la Présidente de l'Association, M.me Carla Pagani qui sera son Superviseur direct et qui se rendra régulièrement en RCA.

10.6 Période d'arrivée souhaitée :

Octobre 2015

10.7 Durée prévue de la mission :

1 an renouvelable

Associazione “Amici per il Centrafrica Onlus”

Via del Lavoro, 14 – 22070 Limido Comasco (Co) - Codice Fiscale: 95069680130

tel: 031.937477 – 338.4003500 – m@il: info@amicicentrafrica.it – web: www.amicicentrafrica.it

Registrata al n. 53 del Registro delle Persone Giuridiche della Prefettura di Como - Iscritta nella Sezione Provinciale del Registro Generale Regionale del Volontariato al n. CO.25-Sez.A (Sociale) – L. R. 22 del 24/07/1993 e della D.g.r. n. VII/4142 del 6/04/2001

L'Associazione Amici per il Centrafrica è una ONLUS (Organizzazione non Lucrativa di Utilità Sociale). Pertanto ogni somma versata a suo favore a titolo di liberalità consente al donatore la detrazione d'imposta ai sensi dell'Art. 13 - D.L. 460 del 4/2/97. Ai fini fiscali la ricevuta di versamento deve essere conservata dal donatore insieme alla dichiarazione dei redditi.



10.8 Les horaires de travail du / de la volontaire et les congés annuels prévus :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Repos le samedi, dimanche et les vacances prévues en RCA.

10.9 Indemnités et conditions d'accueil :

- Indemnité mensuelle à agréer après la connaissance personnelle à dater du mois de son arrivée sur le poste, y compris durant les congés annuels et ceux de la fin du contrat.
- Nourriture assurée par l'Association.
- Logement fournit par l'Association, dont le coût est estimé à 200€uros par mois. L'Association met à disposition des volontaires un logement bien équipé, la Maison des Volontaires, avec toutes les conditions d'hygiène et les normes habituelles en vigueur dans le Pays de mission et pourvu, selon les possibilités locales, de salle de bain, de meubles, ustensiles de cuisine et de maison nécessaires et une bonne connexion internet. La Maison des Volontaires a été bâtie et meublée pour bien accueillir les Volontaires de l'Association.
- Notre Association s'engage à garder le/la volontaire dans ce poste pendant la durée du contrat, sauf cas de force majeure.
- Notre Association s'engage à prendre en charge le coût des billets d'avion du/de la volontaire au début et à la fin de la mission.
- Notre Association s'engage à aider le/la volontaire sur place, dans les démarches de régularisation de son visa ou pour l'obtention d'un permis de séjour et s'engage à prendre en charge les frais.
- Adresse postale du logement :
CENTRE « LA JOIE DE VIVRE »
CONGREGATION SŒURS DE LA PROVIDENCE DE ROUEN
Avenue B. Boganda - 6° Arrondissement - Quartier BACONGO
BANGUI (République Centrafricaine)

10.10 Moyens de communication et de transports :

Moyens de communication : téléphone ; services postaux ; Internet dans le cadre de la mission et Internet dans la structure pour les besoins personnels (le Centre est pourvue d'une très bonne connexion internet).

Moyens de transport: bus de la capitale, Bangui et voiture de l'Association que l'on peut utiliser pour le déplacement de mission.

10.11 Conditions sanitaires et les repas:

Le repas sont collectifs à l'intérieur de la Maison des Volontaires.

Conditions d'hygiène : ► eau courante ► WC ► douche ► électricité

Conditions sanitaires : ► médecin ► dispensaire ► hôpital de la capitale

10.12 Conditions sécuritaires : celles prévues par la loi italienne pour les volontaires autant que elles soient applicables.

Associazione “Amici per il CentrAfrica Onlus”

Via del Lavoro, 14 – 22070 Limido Comasco (Co) - Codice Fiscale: 95069680130

tel: 031.937477 – 338.4003500 – m@il: info@amicicentrafrica.it – web: www.amicicentrafrica.it

Registrata al n. 53 del Registro delle Persone Giuridiche della Prefettura di Como - Iscritta nella Sezione Provinciale del Registro Generale Regionale del Volontariato al n. CO.25-Sez.A (Sociale) – L. R. 22 del 24/07/1993 e della D.g.r. n. VII/4142 del 6/04/2001

L'Associazione Amici per il Centrafrica è una ONLUS (Organizzazione non Lucrativa di Utilità Sociale). Pertanto ogni somma versata a suo favore a titolo di liberalità consente al donatore la detrazione d'imposta ai sensi dell'Art. 13 - D.L. 460 del 4/2/97. Ai fini fiscali la ricevuta di versamento deve essere conservata dal donatore insieme alla dichiarazione dei redditi.



10.13 Formalités administratives et sanitaires :

Visa / Permis de séjour : Le/la volontaire part avec un VISA de 30 jours, délivré du Consulat Centrafricaine et en suite, quand il sera arrivé en RCA, ce VISA viendra converti en un VISA de la durée d'une année renouvelable.

Vaccinations : fièvre jaune et la prophylaxie indiquée en France pour le séjour en RCA.

11. Profil du / de la volontaire

11.1 Formations

Exigées	Souhaitées
Diplôme de comptabilité et de gestion ou équivalent BAC.	

11.2 Compétences particulières

- Langues : Français (exigé), Italien (souhaité)
- Informatiques : connaissances informatiques de base / bureau (Office, Word, Excel, Powerpoint, ...) exigées.
- Permis de conduire : souhaité.

11.3 Expériences

- Expérience comme gestionnaire en travaillant dans un pays européen.
- Un' expérience additionnelle pratique acquise dans un domaine gestionnaire africain, pendant une mission de volontariat tout près d'une école ou d'un dispensaire, serait très bien considérée.

11.4 Préférence concernant le ou la volontaire

Femme Homme Pas de préférence

11.5 Autres souhaits pour le profil du / de la volontaire

- Une préparation spécifique de comptabilité et de gestion.
- Bonne expertise dans le rôle.
- Capacité d'analyser les situations et de collaborer à leur résolution.

11.6 Qualités indispensables pour ce poste:

- Etre passionné pour ce travail.
- Saisir les enjeux de ce projet.
- Capacité de s'adapter aux situations.
- Ouverture d'esprit avec sens de la négociation et écoute.
- Capacité de travailler en équipe et de faire un bon travail de médiation entre les Responsables des Projets et la Siège.
- Capacité à prendre des responsabilités et des décisions en se confrontant toujours avec la Présidente de l'Association.
- Ecoute des nécessités et jugement.

Associazione "Amici per il CentroAfrica Onlus"

Via del Lavoro, 14 – 22070 Limido Comasco (Co) - Codice Fiscale: 95069680130

tel: 031.937477 – 338.4003500 – m@il: info@amicicentrafrica.it – web: www.amicicentrafrica.it

Registrata al n. 53 del Registro delle Persone Giuridiche della Prefettura di Como - Iscritta nella Sezione Provinciale del Registro Generale Regionale del Volontariato al n. CO.25-Sez.A (Sociale) – L. R. 22 del 24/07/1993 e della D.g.r. n. VII/4142 del 6/04/2001

L'Associazione Amici per il CentroAfrica è una ONLUS (Organizzazione non Lucrativa di Utilità Sociale). Pertanto ogni somma versata a suo favore a titolo di liberalità consente al donatore la detrazione d'imposta ai sensi dell'Art. 13 - D.L. 460 del 4/2/97. Ai fini fiscali la ricevuta di versamento deve essere conservata dal donatore insieme alla dichiarazione dei redditi.



- Maîtrise de soi, cordialité, patience, constance. Avancer avec patience et détermination, sans se décourager.
- Capacité de suggérer la solution meilleure aux problèmes analysés.
- Diplomatie.
- Pour le rôle de supervision des projets : une très bonne capacité d'analyser les situations compte tenu des points de force et de faiblesse, des conditions spécifiques de vie des personnes et des ressources humaines.

Fait le 31/08/2015, à Limido Comasco

Carla Pagani
Présidente
Associazione Amici per il Centrafrica onlus

Associazione “Amici per il Centrafrica Onlus”

Via del Lavoro, 14 – 22070 Limido Comasco (Co) - Codice Fiscale: 95069680130

tel: 031.937477 – 338.4003500 – m@il: info@amicicentrafrica.it – web: www.amicicentrafrica.it

Registrata al n. 53 del Registro delle Persone Giuridiche della Prefettura di Como - Iscritta nella Sezione Provinciale del Registro Generale Regionale del Volontariato al n. CO.25-Sez.A (Sociale) – L. R. 22 del 24/07/1993 e della D.g.r. n. VII/4142 del 6/04/2001

L'Associazione Amici per il Centrafrica è una ONLUS (Organizzazione non Lucrativa di Utilità Sociale). Pertanto ogni somma versata a suo favore a titolo di liberalità consente al donatore la detrazione d'imposta ai sensi dell'Art. 13 - D.L. 460 del 4/2/97. Ai fini fiscali la ricevuta di versamento deve essere conservata dal donatore insieme alla dichiarazione dei redditi.